Image not found or type unknown

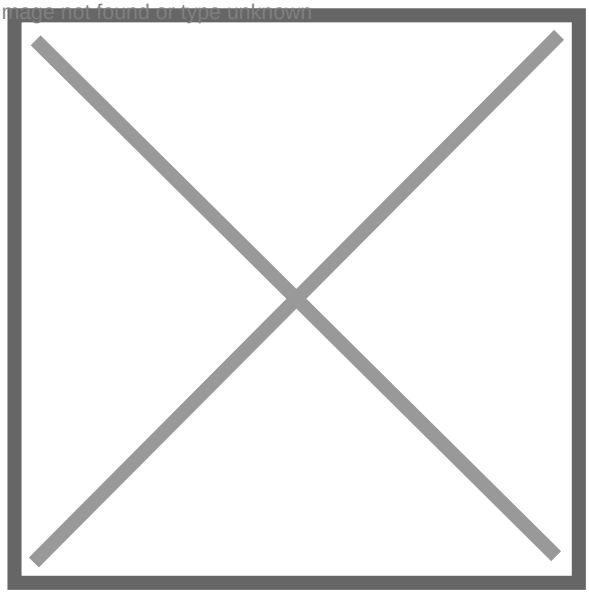

Facture d'eau surestimée par le fournisseur

Par **benar**, le **22/08/2011** à **13:29**

Bonjour,
je suis client de la lyonnaise des eaux (par la force des choses ne pouvant pas choisir mon fournisseur)
En recevant ma dernière facture(qui est une estimation) je constate que l'index est supérieur de 47 m3 à celui que je dois régler. Je téléphone au service de La Lyonnaise pour leur communiquer l'index de mon compteur qui correspond à ma consommation.
L'agent me répond que si je veux faire changer la facture il faut prendre un rendez-vous (qui me sera facturé plus de 50 euros) car mon compteur n'a pas pu être vu par leurs services depuis 2 ans.
Je lui réponds que je ne suis pas responsable du fait qu'ils ne sont pas venus relever mon compteur et que de plus je n'ai aucune preuve de leur passage chez moi et de mon absence lors de leur passage.
Je ne comprends pas cette attitude alors qu'il n'y a pas de problème avec EDF et GDF qui acceptent sans problème cette pratique.
Je n'ai aucun intérêt à falsifier mon index sachant qu'il faudra payer et c'est en toute bonne foi que je communique ces chiffres afin de payer au plus juste ma consommation.
Que puis-je faire? Merci et j'espère que mon expérience pourra aider certains.

Par **mimi493**, le **22/08/2011** à **13:57**

Ce qu'ils vous disent c'est qu'ils trouvent porte close à chaque fois qu'ils viennent relever et craignent de ne jamais pouvoir vérifier l'index que vous communiquez. EDF et GDF vont pareil dans un tel cas.

Par **benar**, le **22/08/2011** à **21:31**

Il y a toujours arrangement avec EDF et GDF; ici c'est la manière de procéder: soit j'accepte de payer ce que je n'ai pas consommé, soit je conteste et je dois payer pour faire valider les chiffres que je leur donne.
Il s'agit d'un racket pur et simple d'un fournisseur qui a le monopole de distribution et qui en profite.
Je conteste cette façon de procéder.

Par **mimi493**, le **23/08/2011** à **00:42**

Mais vous avez l'obligation de laisser faire le relevé. Depuis 2 ans, avoir que des factures estimées ne vous a pas mis la puce à l'oreille ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés